



Atelier de projet AHP

Année	5	Heures CM	14	Caractère	obligatoire	Code	M91AHP-AP
Semestre	9	Heures TD	84	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	5	Session de rattrapage	non		

Responsables : Mme Didelon, Mme Husson

Objectifs pédagogiques

Alors que la majorité de l'ensemble des constructions concerne aujourd'hui l'existant, la restauration et réhabilitation des édifices existants est un enjeu majeur pour les architectes.

L'objectif du programme d'enseignement de cycle master est de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences qui leur permettront une véritable maîtrise du projet architectural en contexte patrimonial. Plus qu'une spécialisation, notre domaine d'étude propose un approfondissement des savoirs et savoir-faire que doit posséder tout architecte. Les étudiants sont accompagnés et sensibilisés à une pratique professionnelle exigeante comme à une pratique de la recherche ambitieuse.

- Former les étudiants à une méthode d'analyse architecturale et structurelle
- Proposer un programme adapté en s'appuyant sur une analyse urbaine et architecturale du bâtiment. (potentiels et les dysfonctionnements, analyse SWOT).
- Former les étudiants à une méthode de connaissance et diagnostic d'un site et d'un édifice existant
- Identifier, imaginer et évaluer les potentiels de reconversion tant dans leur dimension architecturale que urbain (ville / quartier / édifice).
- Confronter les besoins, caractéristiques et usages contemporains aux architectures existantes. Mesurer et maîtriser les opportunités d'une intervention contemporaine possible ouvertes par les caractéristiques propres aux édifices d'origine, en termes dimensionnels, typologiques, structurels, d'organisation et d'accessibilité.
- Construire une démarche de projet située dans les débats théoriques et critiques de la discipline architecturale, dans le cadre d'une intervention sur les architectures et sites préexistants.

L'équipe de ce domaine d'étude est composée d'architectes praticiens, d'historiens et de doctorants, qui soucieux d'ancrer l'enseignement dans un contexte réel, s'associent aux différents acteurs du monde de l'architecture et du patrimoine.

Contenu

Patrimoine du XXe siècle - MANUFACTURE DUVAL A SAINT-DIE

L'usine de bonneterie, encore en activité, construite par l'architecte célèbre Le Corbusier en 1946, est classée au titre des monuments historiques, et inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est le seul édifice industriel de l'architecte.

Conçue selon le «Modulor», « l'Usine Verte » est construite en béton armé et montée sur pilotis.

Il s'agit de redonner au site une dimension élargie mêlant des activités au bénéfice des touristes visiteurs, mais aussi des habitants de Saint-Dié et de la région.

Pour accueillir le programme mixte (centre d'interprétation, résidences d'artiste, co-working, etc.), il est demandé aux étudiants de concevoir un nouvel espace en dialogue avec les bâtiments conçus par Le Corbusier.

L'enjeu patrimonial est d'intervenir sur un édifice classé pour y intégrer un programme nouveau sans nuire à sa composition d'origine.

Aujourd'hui coupé de la ville, il s'agit de ré-ouvrir le site pour dévoiler son histoire, son architecture, de créer des porosités et des espaces de rencontre. L'enjeu urbain est de requalifier les abords du site en renforçant le lien avec le centre-ville de Saint-Dié.

Une visite commune de l'usine est programmée.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du workshop international RE-FACT qui chaque année envisage la reconversion d'un élément phare du patrimoine industriel européen. Y participent quatre écoles d'architecture de Séville (ES), Florence (IT), Sarrebruck (DE) et Brno (CZ).

L'atelier commencera ainsi par une visite commune à St-Dié, à l'occasion duquel les étudiants découvriront et analyseront le site, enquêteront sur son histoire et ses usages actuels et potentiels, rencontreront les acteurs impliqués dans sa conservation et sa

transformation.

Il est complété par les séminaires proposés par Karine Thilleul, Lucile Pierron et Pierre Maurer.

Mode d'évaluation

Participation au workshop à Nancy et St-Dié (début octobre 2019)

Présence, engagement et assiduité pendant le semestre.

Dossier d'analyse programmatique, architecturale et structurelle.

Présentation du projet devant un jury avec des personnalités extérieures à la fin du semestre

